

Rouen, le 25/03/2024

Affaire suivie par :

Carole FOURNIER

Cheffe de Cabinet

Tél. 0232089750

Mél. dsden76-cabinet@ac-normandie.fr

DSDEN 76

5, Place des Faïenciers

76037 ROUEN Cedex

Dominique FIS

Inspectrice d'académie

Directrice académique des services

de l'Éducation nationale

de la Seine-Maritime

à

Monsieur Jean-Paul LECOQ

Député de la Seine-Maritime

55 rue de la République

76700 HARFLEUR

Monsieur le député,

Dans une lettre en date du 29 février, vous avez souhaité attirer mon attention sur les fermetures de classes prévues au sein des écoles élémentaire Jehan de Grouchy II au Havre d'une part et maternelle Turgauville à Gonfreville l'Orcher d'autre part, à la rentrée 2024.

A l'issue des instances de concertation qui se sont tenues le 15 février dernier, je vous confirme en effet la fermeture d'une classe dans ces deux écoles.

En premier lieu, la moyenne d'élèves par classe de l'école élémentaire Jehan de Grouchy II du Havre se portera à 22,9 après fermeture sur le niveau CE2-CM2 (école de niveau).

Malgré la fermeture de classe, je vous informe que j'ai décidé de maintenir la demi-décharge de service de la direction de l'école (au lieu de 0,33) afin de prendre en compte la situation particulière liée aux travaux de rénovation.

Pour l'école maternelle Turgauville de Gonfreville l'Orcher, la moyenne devrait atteindre 20,7 élèves par classe après fermeture. Aussi, bien que cette école ne relève pas de l'éducation prioritaire et qu'elle ne puisse donc pas bénéficier des mesures de dédoublement, sa situation particulière est bien prise en compte, avec un taux d'encadrement qui reste favorable aux apprentissages.

Sur l'ensemble de la commune de Gonfreville l'Orcher, le taux d'encadrement restera très favorable et devrait atteindre 17,7 élèves par classe à la rentrée 2024 (17,4 à la rentrée 2023).

Soyez assuré que la situation de ces deux écoles sera suivie de près lors des ajustements du mois de juin et début septembre, en lien avec les communes concernées, en fonction de l'écart entre les prévisions d'effectifs et le constat d'élèves qui seront réellement accueillis à la rentrée 2024. Je note par exemple un écart important entre les prévisions et le constat de - 17 élèves au sein de l'école élémentaire Jehan de Grouchy II du Havre à la rentrée 2023.

Je reste à votre écoute et je vous prie de croire, monsieur le député, en l'expression de ma considération distinguée.


Dominique FIS